

**Avis de classement de la Commission de Sélection d'Appel à Projet médico-social placée auprès de Monsieur le Directeur Général de l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine et Madame la Présidente du Conseil départemental des Deux Sèvres  
réunie le 1<sup>er</sup> mars 2022**

**Objet : Création de 6 places d'accueil de jour adossées à un Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) sur le secteur d'Autize-Egray (79)**

2 dossiers ont été reçus en réponse à l'appel à projet publié le 1<sup>er</sup> octobre 2021.

Candidatures reçues :

- EHPAD 'Résidence du Parc' à CHAMPDENIERS
- EHPAD 'Sacré Cœur' à NIORT/CHERVEUX

Après examen des 2 dossiers présentés, le classement retenu à la majorité est le suivant :

**N°1 : EHPAD 'Résidence du Parc' à CHAMPDENIERS**

**N°2 : EHPAD 'Sacré Cœur' à NIORT/CHERVEUX**

Dans l'étude des dossiers présentés, la commission a été spécialement attentive à l'examen des points suivants :

- La compréhension et l'analyse de la demande,
- La vision du lien et du fonctionnement avec les structures de soins de proximité,
- Les modalités de couverture territoriale,
- Le réseau partenarial et l'implantation du promoteur sur le territoire, notamment les autres services sociaux et médico-sociaux ainsi que les dispositifs de droit commun,
- La composition de l'équipe (fonctions, missions, compétences, temps de travail),
- Le plan de formation pluriannuel (formations, professionnels concernés et coûts),
- Le budget prévisionnel en N de fonctionnement et N + 1,
- Les mutualisations envisagées tant en interne qu'en externe,
- La capacité du promoteur à mettre en place le service dans les délais impartis,
- Les modalités de mise en œuvre des outils de la loi 2002-2.

Les Présidentes de la commission de sélection d'Appel A Projet

La Directrice de la Délégation Départementale de  
Niort, ARS Nouvelle-Aquitaine

  
Elvire ARONICA

La Vice-Présidente Conseil  
départemental des Deux-Sèvres

  
Béatrice LARGEAU